

BULLETIN D'INSCRIPTION

A envoyer rempli par e-mail : formation@ttesting.org ou par Fax : +216 70 146 269
Détails de la formation :

Titre : Qualité des essais et analyses au laboratoire selon ISO/IEC 17025 :2017

Code : SM01-23

Date : 17 Février 2023

Lieu : Centre de Formation TTS

Prix : 300 DT TTC

Détails de participant :

Mr.

Mme.

Mlle.

Nom :

Prénom :

Fonction

Tél :

Email :

CIN :

Détails de l'entreprise / commanditaire

Si fonctionnement par bon de commande, à transmettre avant le 1^{er} jour de la formation

**Raison
Sociale :**

**Nom de
contact :**

Tél :

Email :

Fax :

Adresse :

Ville :

Pays :

**Matricule
Fiscale :**

Cachet et signature

En signant ce bulletin, je déclare avoir
pris connaissance des conditions générales
de ventes détaillées en page suivante
et les accepte sans réserve

Mode de paiement : 100% à la commande

En Espèces

Par chèque

Virement Bancaire RIB TTS : **11 051 000112 900 27 88 24**

MENTIONS LEGALES

TTS s'engage à mettre en œuvre les moyens appropriés pour assurer le bon déroulement de formation, évaluer le participant par les moyens nécessaires et délivrer, si l'évaluation est jugée satisfaisante, une attestation.

LE PARTICIPANT à la session de formation s'engage à fournir des renseignements et informations exacts, sincères et complets à **TTS** et à communiquer par écrit toute information ou renseignement de quelque nature qu'elle soit, susceptible d'avoir un impact sur la mise en œuvre de la formation, notamment tout changement de coordonnées ou de situation.

La personne formée, ayant obtenue son attestation suite à une formation, assure l'entière responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions.

Le Participant est tenu d'être assuré, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable et s'engage à maintenir en vigueur cette assurance pendant toute la durée de la formation.

- Confidentialité et impartialité :

TTS s'engage à ne pas communiquer à des tiers, même partiellement, des renseignements dont elle a pris connaissance au cours de l'exécution du présent contrat et que la personne participante à la formation lui aura déclarés comme étant confidentiels, sans son accord écrit préalable.

Toutes les personnes, prestataires de services ou salariés, impliquées dans la procédure de formation sont tenus par un engagement de confidentialité professionnelle et d'impartialité.

- Revue de la commande

TTS se réserve le droit de refuser toute commande d'un participant à la formation au cas où celle-ci aurait été précédée d'une commande non payée dans les délais convenus et non régularisée. Toute commande est réputée formée à la date de sa réception par **TTS**.

TTS et le participant renoncent à se prévaloir de l'exigence d'un acte sous signatures privées au sens des articles en vigueur dans le Code de droit civil.

Le cas échéant, **TTS** et le participant reconnaissent que les enregistrements informatiques de leurs messages tiennent lieu de preuve littérale. La validation par le participant de sa commande, vaut acceptation des présentes conditions générales pleinement et sans réserve. La nullité de l'une des dispositions des présentes conditions reste sans effet quant à la validité de la commande.

- Dispositions financières

Le prix de chaque formation et les modalités du paiement sont définis et précisés dans la brochure de chaque formation, disponible sur le site Internet de **TTS**.

Il est convenu entre les deux parties que les prix indiqués et acceptés par le participant sont valables pour l'année civile en cours, au jour de de la commande.

TTS met à disposition ses nouveaux tarifs chaque année au participant à la formation, dans un délai raisonnable et par tous moyens qu'elle jugera utile.

Il est précisé que les prix sont en dinars hors taxes (TVA appliquée selon le taux légal en vigueur à la date de la prestation).

Des frais complémentaires pourront être facturés au participant, notamment, en cas de changement du programme formation, sur sa demande, ou de changement de la réglementation.

- Conditions d'Annulation

L'annulation doit être effectuée **jusqu'à 10 jours** avant le démarrage de la formation. Sauf en cas de force majeure, si une formation est reportée ou annulée unilatéralement par le participant moins de dix (10) jours ouvrables avant la date prévue pour cette formation, le participant ne sera pas remboursé.

Si pour quelque cause que ce soit, la présence du participant à la session de formation est arrêtée, les sommes correspondantes à des travaux déjà réalisés ou engagés par **TTS** sont dues ou restent acquises à **TTS**.

Cachet et signature

En signant ce bulletin, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes détaillées en page suivante et les accepte sans réserve

--	--